

COMMUNIQUÉ No. 19 — 24 septembre 2020  
INFORMATIONS

Aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses

Chers frères et sœurs,

Nous sommes tous et toutes en attente des orientations de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec face aux directives gouvernementales touchant les zones « jaune » et « orange ». De toute manière, nous nous devons, et nous devons à nos frères et à nos sœurs, de poursuivre avec patience, détermination et créativité notre mission et notre vie en Église.

1. Consignes sanitaires pour les jours à venir

- a) **Redoublons de vigilance.** La pandémie reprend de plus belle et notre devoir premier de charité envers tous est de limiter autant que possible les occasions de propagation du virus. Par ailleurs, notre plaidoyer auprès du gouvernement, demandant de réviser sa position sur le nombre maximum de participants aux assemblées liturgiques, repose **en partie** sur notre respect des consignes et le fait qu'il n'y a pas eu à date d'éclosion dans les lieux de culte au Québec. Donc, je vous rappelle **les consignes** qui sont celles de la **CNESST** et que vous trouverez sur l'affiche (<https://bit.ly/AfficheLieuxdeculte>) : la distanciation physique, les mesures d'hygiène, le port du couvre-visage. **Je vous rappelle que vous êtes tenus d'exposer cette affiche à l'entrée de vos lieux de culte.**
- b) **Les communiqués du président de l'AÉCQ**, au nom de la Table interreligieuse du Québec, ont mis en évidence l'inquiétude de l'Église face au manque de reconnaissance des besoins spirituels de la population, et à l'absence de communication de la part des instances gouvernementales. Ces communiqués sont disponibles sur le site diocésain : <https://diocesemontreal.org/fr/actualites/nouvelles>. Nous vous encourageons **à écrire à vos élus** afin d'en sensibiliser le plus grand nombre. Voici comment repérer votre député :
  - Si vous connaissez le nom de votre circonscription : <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html#listeDeputes>
  - Pour trouver votre circonscription à partir de votre adresse : <https://www.electionsquebec.qc.ca/provinciales/fr/informer.php#infoCirc>
- c) **La désobéissance civile** n'est pas une option. Elle risquerait de nous associer malgré nous à des franges de la population qui minimisent le sérieux de la pandémie, ce que nous ne faisons nullement.
- d) En ce qui a trait aux **rassemblements liturgiques** de la fin de semaine **du 26-27 septembre et jusqu'au 2 octobre seulement**, et en attente des résultats de nos délibérations avec les autorités publiques, je vous demande donc, au nom de notre archevêque :
  - De réduire à 25 (zone orange); à 50 (zone jaune) le nombre de participants aux messes dominicales;
  - De reporter, lorsque c'est possible, les célébrations liturgiques (funérailles, mariages, baptêmes, premières communions, confirmations);



- Lorsque ce n'est pas possible, réduire à 25 (zone orange) ou 50 (zone jaune), le nombre de participants à ces cérémonies; et inviter les participants à respecter les consignes de la santé publique pour les événements privés qui s'ensuivraient.
  - De reporter ou réaliser en ligne (zoom, etc.) les activités paroissiales, catéchétiques ou autres, qui prévoient des rassemblements en présentiel de plus de 25 personnes;
  - Pour les messes de ce dimanche, là où c'est possible, vous êtes encouragés à imaginer des adaptations. Par exemple:
    - Utiliser les salles communautaires adjacentes à l'église (avec entrées distinctes) pour des liturgies/partage de la Parole avec communion (en petits groupes de 25 ou 50, le cas échéant);
    - Poursuivre la diffusion de messes en ligne et prévoir des ministres pour la communion à la porte de l'église.
    - Les directives de la santé publique ne permettent malheureusement pas de rassemblement extérieur excédant 25 personnes; toutefois, l'extérieur (parvis, stationnement, etc.) peut être compris comme une «salle supplémentaire» disponible pour vos besoins.
  - Là où les équipes pastorales discerneront que les messes dominicales ne peuvent avoir lieu, en raison du trop grand nombre de fidèles, je vous invite à prévoir tout de même autant que possible un accueil des fidèles qui se présenteront, pour leur expliquer la situation, dialoguer et prier brièvement avec eux, et leur distribuer la communion s'ils le désirent.
- e) Mgr Lépine **reconduit la dispense du précepte de l'obligation dominicale** en vigueur pendant la pandémie et encourage tous les fidèles à observer un moment de prière ce prochain dimanche. Merci de les soutenir par vos initiatives locales (web ou autres).
- f) **Restez attentifs aux communications** que je vous ferai parvenir dans les prochains jours, alors que la situation évoluera sans doute d'heure en heure.

## 2. Mérite diocésain Ignace-Bourget 2020

Ces dernières années, notre archevêque, Monseigneur Lépine, a exprimé la reconnaissance de l'Église envers des personnes ou des groupes par la remise de la médaille du mérite diocésain Ignace-Bourget pendant les rencontres des vœux de l'Épiphanie. Ne sachant pas actuellement si cet événement prévu en janvier 2021 se déroulera sous forme virtuelle ou en personne, nous désirons toutefois entamer le processus de sélection de candidats.

Je vous rappelle ici quelques critères à tenir en considération dans vos propositions : la durée, le dévouement et le bénévolat (don de soi, entraide, empathie, paix), un apostolat de type social ou dans l'éducation, dans la prière (foi, espérance, charité). Le temps que nous vivons depuis mars a mis en évidence la résilience, la générosité et la patience de nombreuses personnes lesquelles ont fait preuve d'une grande foi dans les défis quotidiens. Ne les oublions pas !

Vous êtes vivement invités à proposer des personnes individuelles, des équipes ou des groupes que vous jugez dignes de recevoir cette reconnaissance pour leur action en lien avec les critères susmentionnés.

Veuillez m'adresser une lettre de motivation ainsi que le formulaire de candidature ci-joint dûment rempli, avant le lundi 16 novembre 2020, par courriel à : [vg@diocesemontreal.org](mailto:vg@diocesemontreal.org).

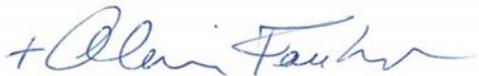
### 3. ORDO 2020-2021

Les commandes placées auprès de la CÉCC par l'intermédiaire du diocèse de Montréal obtiennent 40% d'escompte. Si vous désirez profiter de ce rabais, vous êtes invités à transmettre votre demande au *Service de pastorale liturgique* à [lchiarella@diocesemontreal.org](mailto:lchiarella@diocesemontreal.org) en spécifiant :

- votre nom
- le nom de la paroisse
- l'adresse de livraison (de la paroisse)
- la quantité demandée en spécifiant ORDO français ou anglais
- votre numéro de téléphone

La commande sera livrée à l'adresse indiquée. Prévoir un possible délai à cause de la Covid-19. La facture à acquitter vous sera ensuite transmise par voie électronique. Elle sera payable directement à la CÉCC par la poste.

En Jésus Ressuscité,



+ Alain Faubert, VG  
Évêque auxiliaire à Montréal

*N.B.: une traduction officielle en anglais de ce communiqué suivra sous peu*